

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Syndicat Intercommunal d'Aménagement
ou Dénomination (pour les personnes morales) : de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 58-60 Rue Fernand LAGUIDE
Commune Corbeil-Essonnes
Code postal 91100
Nature des activités : Travaux de restauration de la zone humide du Cirque naturel de l'Essonne

Qualification : Le syndicat est compétent pour réaliser toutes formes d'études, travaux et actions nécessaires à l'aménagement
la valorisation, la gestion et l'entretien des cours d'eau non domaniaux, de leurs annexes hydrauliques et
de leurs berges situées sur le territoire des collectivités adhérentes.

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE		Description (1)
	Nom scientifique Nom commun	
B1	Iphiclides podalirius	Aires de repos, d'alimentation et sites de reproduction potentiels altérés et dérangement potentiel, voire mortalité potentielle d'individus en phase travaux : pruneliers
	Flambé	
B2	Amphibiens : 4 espèces (cf.: dossier associé + Cerfa 13601-01)	Aires de repos, d'alimentation et sites de reproduction potentiels altérés et dérangement potentiel, voire mortalité potentielle d'individus en phase travaux : puits, noues, fourrés
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☒
Conservation des habitats	☒	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Restauration de la zone humide du Cirque naturel de l'Essonne sur la commune de Corbeil-Essonnes.

(Cf.: Paragraphe II.2.; V.1 et VI.2. du dossier de demande de dérogation "espèces protégées" associé au présent formulaire Cerfa):

.....

.....

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction	☐ Préciser :
.....	
.....	
.....	
Altération	☒ Préciser : Débroussaillage, abattage d'arbres et terrassements localisés pour création de nouveaux milieux humides et aquatiques et refection/création de cheminements.....
Le projet d'aménagement de la zone humide prévoit :	
- L'aménagement d'une zone de marais et de mares ;	
- L'aménagement de noues ;	
- L'aménagement des puits ;	
- L'aménagement de cheminements ;	
Dégradation	☒ Préciser : L'aménagement d'autres milieux en vue d'améliorer leur état écologique.....
Altération par modification locale des conditions physiques et hydrologiques visant une diversification les formations végétales, des habitats aquatiques, humides, méso-hygrophiles et mésophiles dans une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers.....	
.....	
Suite sur papier libre	

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale	☒ Préciser :
.....	
Formation continue en biologie animale	☐ Préciser :
.....	
Autre formation	☐ Préciser :
.....	

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Période préparatoire : octobre 2025 Période de travaux : novembre 2025 à février 2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Ile-de-France
Départements : Essonne (91)
Cantons :
Communes : Corbeil-Essonne.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	☒
Mesures de protection réglementaires	☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	☒
Renforcement des populations de l'espèce	☐
Autres mesures	☐ Préciser :
.....	
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :	
Reconstitution des aires de repos, d'alimentation et des sites de reproduction et création de nouveaux milieux favorables aux espèces faunistiques et floristiques inféodées aux zones humides (finalité même du projet).....	
(Cf. : Dossier de demande de dérogation "espèces protégées" associé au présent formulaire Cerfa).....	
.....	
.....	
Suite sur papier libre	

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Toute opération fera l'objet d'un compte rendu illustré de photographies et de cartes, transmis au service en charge de la protection des espèces (DRIEAT IDF), et conclura sur la nécessité ou non d'adapter les mesures.

.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature